

# ASSISTANCE

## AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



- Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous de toutes les contraintes administratives.
- Bénéficiez d'une **expertise forte et reconnue** sur le contrat d'apprentissage.
- **Economisez votre temps et sécurisez vos démarches**, confiez nous vos formalités.

### Contenu de l'offre

#### → Etude de faisabilité

- Information générale sur l'apprentissage ;
- Étude individuelle / spécifique de votre projet de recrutement ;
- Aide au recrutement

#### → Assistance au contrat d'apprentissage (en toute sécurité, garantie, sans défaut, satisfait ou remboursé...)

- La validation et la sécurisation du contrat (saisie des données du contrat) ;
- La transmission de la convention d'aménagement de la durée du contrat ;
- Le calcul de la rémunération de l'apprenti ;
- La transmission du contrat à l'OPCO par le CFA.

#### → Assistance post signature / Accompagnement à l'exécution du contrat / SAV du contrat

- Aide aux formalités (établissement des avenants, rupture du contrat, ...);
- Conseils personnalisés (temps de travail, temps de repos, jours fériés, autorisation de travailler, travaux dangereux, ...);
- Déclaration préalable à l'embauche ;
- Veille sur les informations juridiques.

### Public

- Chef d'entreprise

### Tarif

- **50 €** par contrat



# 90 %

**des entreprises accompagnées par les CMA sont satisfaites !**

**Contactez**  
votre **Chambre de Métiers**  
et de l'**Artisanat**



**02 38 68 08 68**

Accueil relations clients - apprentissage  
**apprentissage@cma-cvl.fr**

**www.cma45.fr**

> rubrique apprentissage > artisan  
> Etablir les formalités



Chambres  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**